



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James
Eeyou Istchee James Bay
Regional Government

Certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter

Je, Aline Bougie, assistante-greffière du Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James, certifie

- ☞ que le nombre de personnes habiles à voter sur le *Règlement n° 211 de lotissement* établi selon l'article 553 de la Loi est de 2235;
- ☞ que le nombre de demandes requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de 234;
- ☞ que le nombre de demandes reçues lors de la période d'enregistrement (arrêté 2020-033 du gouvernement du Québec) ayant eu lieu du 16 juin au 2 juillet 2021 inclusivement est de0.....

Je déclare

- que le *Règlement n° 211 de lotissement* est réputé avoir été approuvé par les personnes habiles à voter;
- qu'un scrutin référendaire doit être tenu.

DONNÉ À MATAGAMI, ce 7^e jour de juillet 2021.

.....

Aline Bougie
Assistante-greffière

(Article 555 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités)